

Institut Supérieur des Langues de Tunis

Département de français

Avis aux étudiants admis en 2^e année, licence de français

Les étudiants admis en 2^e année de la licence de français sont invités à accéder à la plateforme : <https://islt.myeduserv.com/> pour effectuer le choix des parcours, et ce du 17 au 31 juillet 2024, en utilisant leur identifiant institutionnel.

Chaque étudiant doit impérativement faire trois choix par ordre de priorité. Par exemple :

1^e choix : parcours médiation culturelle

2^e choix : parcours communication

3^e choix : parcours traduction.

Les critères de classement prennent en considération :

- La réussite lors de la session principale ou de la session de rattrapage
- La moyenne annuelle
- Le nombre de places disponibles pour chaque parcours.

Les étudiants qui ne feront pas leurs choix ou qui feront moins de 3 choix par ordre de priorité, seront inscrits dans l'un des parcours, en fonction des places encore disponibles, sans possibilité de changement.

Mosbah SAID

Directeur du département de français